



for a living planet®

RIVERWATCH

Fiche Petites centrales hydrauliques

Petites centrales hydrauliques: dans le vert, vraiment?



L'énergie hydraulique est une source énergétique écologique et durable, et les cours d'eau sont des biotopes importants. Pour ne pas nuire à ces derniers, l'exploitation de l'énergie hydraulique doit respecter certains critères. Cet aspect a pris de l'importance depuis l'avalanche de projets de nouvelles centrales hydrauliques déposés ces derniers temps. Cette fiche énumère les principaux points à observer pour une évaluation objective d'une centrale hydraulique.

En Suisse, près de 95% de l'énergie hydraulique exploitable est déjà utilisée. Aucun autre pays n'utilise ses cours d'eau de manière aussi intensive: en Autriche par exemple, ce taux s'élève à 70%. Malgré cela, actuellement de nombreux petits

« Le mot d'ordre est donc: ouvrez l'œil! Feuilles d'avis officiels, assemblées de communes, feuilles d'informations ou journaux locaux informent sur les nouveaux projets. »

cours d'eau de notre pays sont menacés par la construction de nouvelles usines ou la remise en service d'anciennes installations. C'est en particulier le projet de promotion des énergies renouvelables de la Confédération, la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), qui a conduit à ce véritable boom. C'est une véritable ruée vers l'or qui agite les bureaux des investisseurs et des sociétés d'énergie hydraulique. Swisgrid a déjà reçu près de 540 projets. Le lieu d'implantation de ces projets n'est pas porté à la connaissance du public. Même

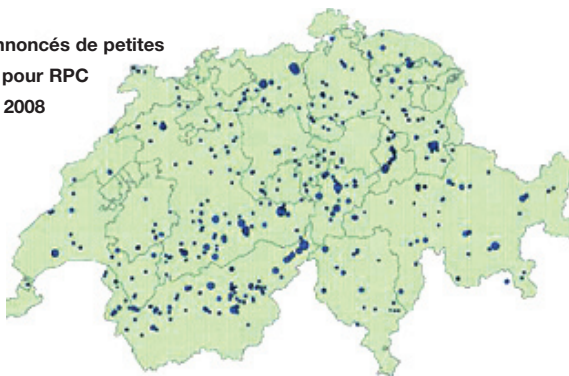
l'Office fédéral de l'énergie, compétent sur la question, garde le silence là-dessus. Il est clair qu'il y a aussi des cours d'eau intacts qui sont menacés par ces constructions.

De plus, la production de nombre de ces projets reste très modeste, n'apportant pas de véritable solution au problème du climat,

ni de contribution significative à l'approvisionnement futur en électricité de la Suisse. La protection du climat ne doit pas conduire à la construction de barrages sur nos derniers ruisseaux de montagne. Une amélioration écologique et technique des grandes usines hydrauliques existantes serait bien plus efficace.

D'ici 2012, les usines hydrauliques doivent être rénovées en vue de fournir une production d'énergie durable. Cela permettrait un gain énergétique plus important, sans atteinte à la nature. L'augmentation de la productivité d'une usine hydraulique fluviale rénovée équivaut à la construction d'une multitude de petites centrales, tout en étant beaucoup moins dommageable pour la nature!

Projets annoncés de petites centrales pour RPC
Etat: nov. 2008



BFE

Avantages et inconvénients de l'exploitation de l'énergie hydraulique

L'exploitation de l'énergie hydraulique a un grand impact sur un cours d'eau: destruction des zones de frai des poissons sont détruites, leurs voies de migration interrompues et le fond du lit se colmate. De nombreuses centrales ne laissent pas assez d'eau résiduelle ou laissent même des cours d'eau complètement à sec. Les crues artificielles dues aux éclusées sont également problématiques à bien des endroits. Mais la force hydraulique a aussi des avantages: faible production de CO₂ et pas de déchets.

Brève évaluation d'un projet de centrale

Données générales



1 Rassembler des informations

- articles de journaux
- notes lors d'entretiens oraux, recherches auprès de personnes
- recherches sur Internet
- photos

Sur www.wwf.ch/riverwatch, on trouve un formulaire pour les projets de centrales hydrauliques. Veuillez le remplir le plus complètement possible et l'envoyer à: WWF Suisse Riverwatch
Case postale
8010 Zurich
riverwatch@wwf.ch

Questions détaillées



2

Etat du cours d'eau

Structure: s'agit-il d'un cours d'eau naturel, corrigé ou artificiel?

Ecoulement: y a-t-il déjà des centrales ?

► Ce point est relativement facile à établir, visible sur place.



3

Zones de protection

Le cours d'eau se trouve-t-il dans une zone de protection (nationale, cantonale ou communale), comme par exemple une zone alluviale?

► Ce point peut être éclairci auprès du service cantonal compétent ou de la commune.



4

Poissons

S'agit-il d'un cours d'eau autorisé à la pêche? Des espèces dignes de protection ou même une zone de frai importante sont-elles concernées?

► Les clubs de pêcheurs locaux ou le garde-pêche cantonal sont les meilleures références.



5

Données techniques

Quelle quantité d'eau résiduelle prévoit le projet? Quelle est la durée de la concession? Des échelles pour poissons et autres animaux aquatiques sont-elles prévues?

► On peut obtenir ces renseignements auprès du service cantonal de l'énergie, de la commune (responsable des travaux publics) ou de la société électrique concernée.

Veuillez envoyer les principaux résultats intermédiaires de votre enquête au plus tard deux semaines après le formulaire à la section cantonale du WWF avec copie à riverwatch@wwf.ch

RIVERWATCH

L'union fait la force – Le WWF vous soutient



Après votre enquête, la suite des opérations peut être discutée avec le WWF et d'autres associations. Il existe divers instruments pour adapter ou même empêcher un projet de construction.

Droit de recours des associations

Les organisations de protection de la nature comme le WWF peuvent déposer un recours contre des projets sous certaines conditions. Ce droit de recours est ancré dans la loi de protection de la nature et du paysage. C'est par exemple, à ce droit de recours que l'on doit d'avoir pu conserver un tronçon naturel sur la Thur.

Centime paysager

Le centime paysager vise à dédommager les communes qui renoncent à des projets de centrales pour classer le territoire concerné en zone de protection. Selon la loi, les communes ayant renoncé à l'exploitation hydraulique auraient droit à 5 millions de francs par an. Seuls 3, 1 millions ont été versés dans l'ensemble du pays.

La résistance porte du fruit: projet sur l'Albula

C'est entre autres également grâce à l'opposition du WWF que la construction d'une nouvelle centrale a pu être empêchée dans le canton des Grisons: à fin janvier, l'Assemblée communale de Bergün a refusé par 122 voix contre 73 et 4 abstentions une nouvelle centrale sur l'un des plus beaux tronçons de l'Albula. Par cette décision, la commune de Bergün renonce à près d'un demi-million de redevances hydrauliques et de rentrées fiscales au profit de leur rivière. Le barrage de Naz-Bergün avait planifié un consortium sous la direction des centrales du Nord-est de la Suisse (NOK). Le coût de la construction était budgeté à 85 millions de francs.

La centrale projetée aurait eu une production modeste: elle aurait suffi pour maintenir 4 jours en stand-by tous les appareils électriques de la Suisse. Mais le ruisseau romantique n'aurait conservé qu'un seizième de son eau. Actuellement, le débit naturel donne jusqu'à 5200 litres par seconde. Il ne serait resté qu'un triste filet de 235 litres jusque bas dans la vallée, et ceci dans une zone touristique importante, depuis peu classée héritage culturel mondial de l'UNESCO et biotope précieux pour la faune et la flore! Cet exemple montre bien qu'on peut réussir à s'opposer avec succès à un projet si l'on s'y prend assez tôt.



Heureusement, l'Albula va rester un lieu de détente privilégié.

RIVERWATCH

Arguments de poids

Quelques arguments à avancer pour une exploitation hydraulique ménageant véritablement les cours d'eau:

- 95% de la force hydraulique exploitable est déjà exploitée
- les économies d'énergie apportent plus que la production continue d'énergie nouvelle
- l'optimisation des grandes centrales existantes est plus efficace que la construction de nombreuses petites centrales
- le centime paysager offre une alternative aux captages d'eau
- la nature intacte est un atout pour la Suisse touristique



Les biotopes naturels constituent d'importantes attractions touristiques

Certification par naturemade star!

Le WWF soutient les directives naturemade star! Concrètement: pour être considérées comme supportables pour l'environnement, les centrales doivent pratiquer une exploitation de la force hydraulique permettant de maintenir les principales fonctions écologiques des cours d'eau. Lors de leur rénovation, les centrales existantes doivent remplacer leurs échelles à poissons par de véritables canaux de contournement naturels, afin de permettre au plus grand nombre possible d'organismes de remonter le courant. Il faut trouver des moyens d'éviter que les poissons qui descendent passent à travers la turbine.

Il est également important que le curage de la retenue se fasse de manière écologique, que le débit résiduel soit suffisant et que le régime de charriage fonctionne.

Que peut faire un garde-rivière?

- ouvrir l'œil: annoncer les projets
- acheter du courant naturemade star
- informer vos connaissances et amis sur les avantages et les inconvénients de l'énergie hydraulique
- s'engager pour conserver des ruisseaux libres de toute entrave

Liens et informations pour aller plus loin

- www.naturemade.org
- www.bafu.admin.ch/restwasser
- www.wwf.ch/riverwatch

Les cours d'eau suisses sont fortement menacés, raison pour laquelle le WWF a démarré le projet RIVERWATCH. Depuis 2005, plus de 400 GARDES-RIVIERES prennent la responsabilité d'un tronçon de rivière et annoncent au WWF les modifications positives et négatives qu'ils constatent. Ils s'informent auprès des autorités compétentes sur les motivations des interventions et

s'associent avec d'autres partenaires pour la mise en valeur du paysage fluvial. Ils sont soutenus par le WWF dans ces actions. Avec RIVERWATCH, le WWF entend obtenir que les rivières et les ruisseaux de Suisse soient traités avec plus de respect et puissent redevenir vivables.



Le WWF a pour objectif de stopper la dégradation de l'environnement et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature:

Partout dans le monde, le WWF s'engage pour:

- la conservation de la diversité biologique
- l'exploitation durable des ressources naturelles
- la diminution de la pollution et des habitudes de consommations néfastes pour l'environnement

for a living planet®

WWF Suisse
Riverwatch

Hohlstrasse 110
Case postale
8010 Zurich

Tél. 044 297 21 21
Fax 044 297 21 00
riverwatch@wwf.ch
www.wwf.ch/riverwatch